

## Jean-Pierre Willems, espiègle expert

Rendez-vous avait été pris au métro Notre-Dame-de-Lorette, 9<sup>e</sup> arrondissement parisien. Dénomination chantante qui convient parfaitement à Jean-Pierre Willems : 52 ans, juriste, consultant, enseignant, formateur... et Toulousain jusqu'en 2009, date à laquelle il consentit à s'installer à Paris, pour des raisons que la raison ignore.

Ouvert à seulement 24 ans, son cabinet aura grandi à la faveur de rencontres dont il rappelle volontiers l'importance : d'abord, Pierre Dejean, universitaire qui lui mettra le pied à l'étrier, ensuite les consultants Michèle Boumendil et Jean-Marie Luttringer, sans oublier Jean Wemaëre, le PDG de Demos, qui salue *"un homme passionné, brillant expert et grand pédagogue qui sait aller à l'essentiel"*.

### Des valeurs puisées dans le sport ?

Spécialiste du droit du travail et de la formation, Jean-Pierre Willems conserve du Sud-Ouest un attrait pour le rugby qui lui fait choisir de placer son blog sous le signe d'une citation de l'ancien capitaine de l'équipe de France, Pierre Villepreux : *"La compétence, c'est l'intelligence situationnelle"*, définition dont il prise tout autant la concision que la réconciliation de l'intellect et du manuel. Si le rugby est une culture, le cyclisme, qu'il pratiquait à haut niveau en ses jeunes années, lui a légué le goût de l'effort et de la compétition. Ajoutons un penchant pour la *"rigueur"*, qu'il attribue à l'origine flamande de son patronyme, et se dessine en creux un portrait auquel il convient d'ajouter une solide touche d'humour, volontiers mordant. Comme lorsqu'il choisit d'illustrer un billet sur les politiques qui martèlent l'absence d'alternative, d'une photo représentant des SDF allongés à même le trottoir sous un tag à valeur d'épigramme : *"J'ai parfois l'impression de m'adresser à un mur"*...

### Engagez-vous...

Engagé, Jean-Pierre Willems ? Quitte à passer pour un *"donneur de leçons"*, le consultant sourit et assume : *"Si on ne s'engage pas,*



**1987**  
ouverture du cabinet  
Willems Consultant

**Depuis 1991**  
consultant-formateur  
pour Demos

*on manque de liberté"*, commente-t-il, en réfutant toutefois le terme de *"militant"* : *Je n'imagine pas être là pour faire le bonheur des autres et je n'aime pas beaucoup considérer que je serais dans une vérité dans laquelle il faudrait que les gens s'inscrivent..."* Son credo ? *"Savoir respecter le positionnement de chacun tout en les aidant à aller sur des chemins où ils n'ont pas l'habitude d'aller."*

Amateur d'art et de photographie, il n'hésite pas à bousculer, comme lorsqu'il demande à des managers de choisir parmi quelques photos celle qui illustrerait selon eux le mieux le droit du travail. *"À partir d'un travail sur les représentations, on peut commencer à travailler sur une dimension opérationnelle"*, explique-t-il. Commentaire de Michèle Boumendil : *"Il a une empathie tellement énorme qu'il fait passer de façon extrêmement pédagogique tout ce qui peut être complexe et retors ; il ne reste pas dans une technicité étroite et étouffante, mais va chercher aux confins du droit – dans les arts, la littérature, le cinéma, la peinture... – ce qui peut transformer la matière juridique en un humanisme"*, s'enthousiasme-t-elle.

### N'ayez pas peur...

Animé en permanence d'un souci d'efficacité, il aborde sans complexes la mission qui vient de lui être confiée<sup>1</sup> dans le cadre de l'élaboration des listes du compte personnel de formation : *"D'abord ouvrir, réguler ensuite."* Surtout, ne pas compromettre le lancement du compte en le plaçant sous le signe de l'exclusion : *"En mettant quantité de verrous pour éviter les excès, les fraudes et les détournements, le législateur prend le risque de paralyser la loi"*, analyse-t-il. Peu confiant en l'avenir du conseil en évolution professionnelle, qu'il juge porteur d'une *"vision trop mécanique de l'orientation"*, il croit en revanche au potentiel du compte personnel de formation, dispositif à ses yeux beaucoup plus équilibré que ne l'était le droit individuel à la formation : *"Le tout-négociation ne fonctionne pas, le tout-autonomie non plus, le CPF permet d'avoir l'un et l'autre."*

■ Nicolas Deguerry

1. Voir *L'Inffo* n° 862, p. 6.